

RÉFORME DES RETRAITES

Tous concernés tous mobilisés

TOUS CONCERNES
TOUS MOBILISES



Pourquoi ?

Parce que la pénibilité du métier de PNC doit être reconnue
Parce que les exigences médicales sont extrêmement contraignantes
et le risque de précarité des PNC bien réel passé 55 ans.
Parce que malgré nos interventions, le ministère reste sourd à toutes
nos mises en garde.

PNC mobilisons-nous !

Quand le dialogue a échoué, la seule issue reste la mobilisation
massive des salariés pour se faire entendre.
Le combat contre cette réforme des retraites est juste et
indispensable. Tous ensemble, nous ferons reculer le Gouvernement.



Tous mobilisés jeudi 19 janvier

L'intersyndicale interprofessionnelle nationale appelle à la grève et à manifester massivement partout en France ce jeudi 19 janvier.

Montrons notre colère et notre engagement pour défendre notre retraite et les spécificités de notre métier !

L'UNSA PNC n'acceptera aucun recul de l'âge de la retraite.

N'oubliez pas de respecter la "loi Diard" si besoin.

Depuis 2012, une loi, dite loi Diard, oblige en cas de grève, tous salariés qui concourent directement à la réalisation des vols, à se déclarer gréviste au plus tard 48H avant, dans les entreprises de transport aérien de passagers.

L'UNSA PNC

Furieusement PNC

**L'UNSA PNC
n'acceptera
aucun recul
de l'âge de
la retraite**